

**VISITEZ
VOTRE
SITE WEB**



www.republiquetogolaise.com

Application mobile : Togo officiel



Récépissé n°0456 du 12/06/12/HAAC

Prix : 250F CFA

N°0101 du 23 Juin 2017

VÉRITÉ

des Peuples

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

**Bilan à mi-parcours de la
situation sécuritaire au Togo :**

**Le Ministre Yark
appelle les
citoyens à plus de
responsabilité et
de vigilance** P.6

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo :

Le pouvoir et l'opposition divisés sur la question du consensus



Mme Isabelle Améganvi, présidente GP ANC



Christophe Tchao, président GP UNIR

Les réformes politiques au Togo suscitent intérêt au sein de la classe politique dans son ensemble et dans l'opinion publique. La pomme de discorde entre pouvoir et opposition à propos de ces réformes se trouve être la question liée à limitation des mandats présidentiels et le scrutin uninominal à deux tours. A propos de ces questions, le couple ADDI-ANC avait introduit une proposition de loi à l'assemblée nationale dont l'examen a été ajourné par le président du parlement Dama Dramani... **Suite à la page3**

Assemblée Nationale :

**Les élus du peuple planchent
sur le projet portant création
des communes ce jour** P.6

Le ministre de la sécurité face aux députés à l'assemblée nationale :

**Yark Damehame apporte un
éclairage sur l'encadrement des
manifestations de rue au Togo** P.5

La candidature du Togo au Commonwealth :

**La deuxième mission
d'évaluation était à
Lomé le 19 juin dernier** P.7



Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise

ANNONCES



SOCIÉTÉ TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63

- Fax : (00228) 22 21 46 13

LOME-TOGO

COMMUNIQUÉ 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à compter du 2 mai 2017, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois jusqu'au 31 décembre 2017, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à compter du 2 mai 2017, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Réformes constitutionnelles et institutionnelles au Togo :

Le pouvoir et l'opposition divisés sur la question du consensus

Les réformes politiques au Togo suscitent intérêt au sein de la classe politique dans son ensemble et dans l'opinion publique. La pomme de discorde entre pouvoir et opposition à propos de ces réformes se trouve être la question liée à limitation des mandats présidentiels et le scrutin uninominal à deux tours. A propos de ces questions, le couple ADDI-ANC avait introduit une proposition de loi à l'assemblée nationale dont l'examen a été ajourné par le président du parlement Dama Dramani.



Mme Isabelle Améganvi, présidente GP ANC



Christophe Tchao, président GP UNIR

Lors d'une sortie médiatique, l'ANC s'insurge contre la décision du président de l'assemblée nationale d'ajourner l'étude de cette proposition de loi. Sur ce, l'ANC parle de " l'incompétence de Dama Dramani " d'ajourner une telle proposition. L'Anc estime que c'est à l'auteur de la proposition de l'annuler ou de la remettre en cause.

Aujourd'hui, la polémique est de mise entre pouvoir et opposition à propos des réformes constitutionnelles

et institutionnelles ; chacun cherchant à tirer le drap de son côté.

Pour l'ANC, c'est le pouvoir qui fait feu de tout bois pour bloquer les réformes. Jean-Pierre Fabre et ses lieutenants pensent que, UNIR, parti majoritaire à l'assemblée nationale n'a aucune volonté de limiter les mandats présidentiels, prendre en compte le scrutin uninominal à deux tours, encore moins organiser les élections locales. Tout ceci met le Togolais dans un flou qui se demande légitimement si les

autorités prendront la décision d'opérer les réformes réclamées par l'opposition ?

Reçu sur les antennes d'une radio de la place, Christophe Tchao, le président du groupe parlementaire UNIR et ancien ministre a brisé la glace en donnant des informations explicites sur la position de son parti à propos des réformes à opérer. M. Tchao a expliqué de prime abord que le parti au pouvoir nourri le besoin de faire les réformes.

Cependant, il faut un consensus pour donner l'o-

rientation à suivre. L'ANC avait rétorqué en insinuant que la constitution togolaise n'a pas prévu la recherche de consensus.

Du coup, des tergiversations sont encore remises au goût du jour dans le giron politique togolais. Le président du groupe parlementaire UNIR a précisé la position de son parti qui est celle de remettre le compteur à zéro. Ce qui suppose que la limitation du mandat présidentiel et le scrutin à deux tours seront considérés à condition de faire de cette loi, une loi impersonnelle et permettre à tous les Togolais quels qu'ils soient de se représenter à la magistrature suprême de notre pays en 2020.

Cette position loin de faire l'assentiment de l'opposition a plutôt suscité un grand tollé. Face à cette réaction de UNIR, nombreux sont les leaders de l'opposition qui estiment que cette stratégie serait destinée à tracer le boulevard au chef de l'Etat Faure Gnassingbé de rempiler en 2020 et de se représenter de nouveau. Comme on peut le constater, les réformes politiques au Togo constituent la pomme de discorde entre pouvoir et opposition.

Face à ce constat, il convient de faire remarquer que, sur le terrain politique, seul le consensus peut prévaloir pour l'aboutissement des réformes. Si l'ANC se fie à la Constitution en balayant du revers de la main tout consensus susceptible de baliser le terrain

aux réformes, il y a lieu de douter de sa bonne foi. L'ANC ne doit pas brandir son refus d'aller au consensus sous prétexte que la constitution ne l'a prévu.

En politique, il faut faire les choses avec tact et surtout accepter les concessions pour évoluer. Sinon, d'atermoiement en atermoiement, les réformes auront encore de beaux jours devant elles et c'est le peuple qui en pâtira.

Il nous en souvient qu'à la veille de la présidentielle de 2015, après une mobilisation de l'opposition dans les rues de Lomé, le pouvoir avait frêmi et demandé de dialoguer avec les acteurs pour la recherche de compromis, mais Jean-Pierre Fabre et ses affidés ont adopté le boycott arguant que Faure Gnassingbé devait partir. Par conséquent, il n'avait aucune chance de se représenter à la présidentielle. Or l'ANC savait qu'il n'avait aucun pouvoir d'empêcher Faure Gnassingbé d'être candidat.

C'est en somme sur cette même manie que l'ANC est en train de surfer pour bloquer les réformes politiques en refusant tout consensus. Tout compte fait, UNIR est majoritaire à l'assemblée nationale, mais le vote de certaines lois nécessite de réunir les 4/5. Donc l'apport de l'ANC n'est pas négligeable.

Pour l'instant, au vu des polémiques, les observateurs se demandent s'il n'est pas important de mettre à contribution le peuple qui tranchera lors d'un référendum ? Les réformes sont inscrites à l'actif du parti au pouvoir comme l'opposition. Le peuple souverain peut jouer sa partition en ces circonstances où la division au sein de la classe politique est évidente. Le peuple doit se prononcer par OUI ou par NON s'il faut accepter le consensus avant d'aller aux réformes. C'est dans cet idéal que l'on pourrait faire taire les polémiques.

Vérité des peuples

VERACITE

Qui bloque les réformes politiques au Togo ?

Depuis plusieurs semaines déjà, les acteurs politiques au Togo sont divisés par les réformes politiques à opérer avant les joutes électorales qui arrivent à grandes enjambées. Le processus de décentralisation pouvant aboutir à l'organisation des élections locales au Togo suscite des polémiques dans le giron politique.

Le Comité National de Suivi de la Décentralisation mis en place par le gouvernement pour discuter du processus de décentralisation est vivement critiqué par une frange de l'opposition qui parle de la mauvaise volonté du pouvoir qui renvoie toujours l'organisation des locales aux calendes grecques. La commission sur les réformes mise sur pied et dirigée par Awa Nana est également mal interprétée par l'opinion.

En ce qui concerne les réformes constitutionnelles et institutionnelles tels que la limitation du mandat présidentiel et le scrutin uninominal à deux tours proposés à la commission des lois à l'assemblée nationale par ADDI-ANC, la proposition a été ajournée par le président de cette institution. La polémique est donc née depuis cet ajournement. Ce qui nous amène fondamentalement à se demander, qui a l'intention de bloquer les réformes au Togo ?

La question mérite d'être posée au regard des dernières réactions de la classe politique qui butent encore sur la recher-

che de consensus. L'Anc a-t-elle la volonté de voir ses réformes être opérées en faisant de sa proposition de loi une loi personnelle ? Ou mieux veut elle se cantonner sur sa position d'écarter Faure Gnassingbé à la prochaine présidentielle en refusant toute concession ? Il est clair que, le parti UNIR veut mettre le compteur à zéro et donner la chance à tous les Togolais de se présenter en 2020 à la plus haute fonction de l'Etat. L'Anc entendra raison pour privilégier le consensus susceptible de donner libre cours aux réformes ?

En somme, à l'allure où vont les choses, seul le consensus mettra un terme aux polémiques entre pouvoir et opposition. Si Unir nourri le désir ardent de faire les réformes en acceptant d'aller au consensus, l'on comprend que ce parti est prêt pour voter pour la limitation des mandats présidentiels et le scrutin à deux tours, à condition que l'on écarte pas une frange d'individus pour des calculs politiques.

A présent, UNIR est préoccupé par les réformes et sa volonté de les opérer ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Si l'ANC et autres partis parlementaires refusent obstinément d'accepter le consensus, l'on peut affirmer sans état d'âme que c'est l'ANC qui est en passe de bloquer encore les réformes.

Lecharme

Rencontre entre la commission de réflexion sur les réformes et les délégations de leaders d'opinion :

Awa Nana appelle tous les citoyens à la réalisation des réformes

L'actualité politique au Togo est secouée ces derniers temps par les réformes politiques à opérer avant les joutes électorales qui se profilent à l'horizon. Ces réformes divisent la classe politique dans son entièreté et alimentent le débat dans l'opinion.

C'est dans cette optique que la Commission de Réflexion sur les Réformes a rencontré mardi dernier à Lomé, des délégations de leaders d'opinion que sont les Comités de Paix installés dans toutes les préfectures du Togo et qui regroupent en leur sein des représentants d'organisations diverses ainsi que des délégations de Chefs traditionnels.

Selon les premiers responsables de cette commission, la réunion visait à informer et à échanger avec les membres de ces délégations, de réfléchir et faire des propositions nécessaires pour aller vers les réformes souhaitées par les Togolais dans leur



Mme Awa Nana Daboya, présidente de la Commission

ensemble. Selon la commission, le but est de faire des Comités de Paix et des relais traditionnels, des relais de sa mission auprès des populations. La Commission de Réflexion sur les Réformes a donc tenu à rencontrer les leaders d'opinion de tou-

tes les préfectures du Togo pour des échanges fructueux, connaître leurs attentes afin qu'ils puissent à leur retour dans leurs communautés respectives, relayer l'information et préparer le terrain.

Dans cette même envolée Mme Awa Nana présidente de la commission a émis le vœu de voir tous les citoyens participer à la réalisation de ces réformes. Selon elle, la commission se trouve dans une logique de parcourir toute l'étendue du territoire.

due du territoire.

Rappelons que la Commission de Réflexion sur les Réformes a été créée en Janvier 2015 avec pour mission de proposer dans les meilleurs délais, un texte de réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles qui tienne compte de l'histoire du Togo, reflète les réalités du pays et répond aux aspirations du peuple togolais. Elle est composée de huit membres nommés par le chef de l'Etat.

Agbédji

Conférence ministérielle de la Francophonie en novembre prochain au Togo :

Le Togo, carrefour des sommets internationaux

La conférence ministérielle de la francophonie se tiendra à Lomé du 24 au 27 novembre 2017 à Lomé. En prélude à cette rencontre de grande envergure, Mme Béatrice Attelah, ministre Malgache des affaires étrangères et présidente de la Conférence des ministres de la francophonie avait effectué une visite de travail au Togo le 12 juin dernier.



Mme Attelah Béatrice reçue par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé

A son arrivée, la diplomate Malgache a été de prime abord reçue par le chef de l'Etat, au palais de la présidence. Aux termes de l'entretien qu'elle a eu avec Faure Gnassingbé, Mme Attelah a exprimé sa satisfaction pour les préparatifs de la prochaine conférence des ministres de la francophonie qui se tiendra à Lomé en novembre 2017.

Mme Attelah avait aussi eu une séance de travail avec le Ministre togolais des Affaires étrangères, le prof

Robert Dussey. Le point a été fait sur les préparatifs techniques et logistiques de cette conférence.

Un document contenant les lignes directrices et les différentes orientations que nécessite la préparation de cette conférence, a été transmise à Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise. Il avait été également convenu de la création des consulats entre le Togo et Madagascar. Rappelons qu'en novembre prochain, 84 ministres des affaires étrangères et leur délégation

sont attendus à Lomé dans le cadre de cette conférence d'importance capitale.

Aujourd'hui, le Togo est devenu le carrefour des grands sommets et pour cause, la réussite brillante du sommet sur la sécurité maritime tenu en octobre 2016 à Lomé en est une illustration.

En marge de la rencontre avec le chef de la diplomatie togolaise, Mme Attelah a d'ailleurs déclaré que son pays reste disponible pour soutenir le Togo dans la préparation de cette 33e conférence ministé-

rielle de la francophonie. " Je suis assuré de la capacité du Togo d'assumer son rôle de pays hôte de l'organisation de cette conférence de la francophonie " avait précisé Mme Attelah Béatrice lors de son séjour à Lomé.

Tout porte à croire que le Togo est capable d'abriter une telle rencontre de grande envergure. Cette année, le Togo accueillera quatre sommets internationaux que sont : l'AGOA en Août, le sommet Afrique-Israël en Octobre, la Francophonie en Novembre et le sommet de la CEDEAO en Décembre.

Tout ceci est à mettre à l'actif du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a fait de la diplomatie un facteur de développement.

Alassani

VÉRITÉ
des Peuples

Récépissé n°0456 du
12/06/12/HAAC

Directeur de Publication:

ALASSANI Antarou
Tél: 90 01 28 51

antaroualassani@yahoo.fr

Rédaction :

Ibrahim DJANEYE
Koffi MESSAN
Michael Lecharme
Prospère Tiza

Siège:

Rue marché Agoè
Assiyéyé, non loin de
l'Institut Kouvahey
BP:1325 Lomé-TOGO

Imprimerie: G.P.L.

Tirage: 1.000 exemplaires

ACTUALITÉ

Deux députés de la " République En Marche " d'origine togolaise élus à l'assemblée nationale française :

Une inspiration pour la jeunesse togolaise à l'orée des échéances électorales au Togo ?

La France connaît désormais les représentants qui vont siéger à l'assemblée nationale dans les cinq prochaines années. La République En Marche (REM), à l'issue de ces législatives obtient une majorité écrasante devant les Républicains, la France Insoumise, le Front National et les Socialistes. Avec ce changement, c'est de nouveaux horizons qui semblent s'ouvrir pour la France.



Laetitia Avia

Aujourd'hui, avec l'élection d'Emmanuel Macron à la tête de la France, les observateurs avisés s'accordent à dire qu'il a su briser le mythe de la gauche et de la droite. Mais ce qui nous intéresse en espèce après ces élections législatives en France, c'est le fait que, parmi les députés de la République En Marche, il y a deux élus

d'origine togolaise. Mlle Laetitia Avia, avocate de profession et proche d'Emmanuel Macron, est devenue à l'issue des résultats, l'une des toutes premières femmes d'origine africaine élues à l'Assemblée nationale, en remportant la 8e circonscription de Paris avec 65% des voix. A 31 ans, Laetitia Avia, a grandi en Seine-

Saint-Denis, 3e circonscription de Seine Saint Denis (banlieue parisienne). Il a réussi son pari. Avec 57,1 % des suffrages exprimés, il remporte son duel face à Dominique Delaunay (FI). Deux députés d'origine togolaise entrent donc dans l'histoire de l'Assemblée nationale française. Cette chan-

ce qui a souri à nos deux compatriotes, doit être source d'inspiration pour la jeunesse togolaise à quelques mois des élections législatives au Togo ? La question mérite d'être posée.

La jeunesse togolaise doit également s'impliquer dans la politique pour contribuer à l'émergence de notre pays à



Patrice Anato

l'heure de la mondialisation. La fonction de député ne doit plus être l'apanage des hommes âgés. La jeunesse togolaise a de la matière à faire valoir et au regard de la démographie, il existe une plus grande proportion de jeunes qui doivent participer à la construction de notre chère nation.

La fonction de député ne doit plus être l'apanage des hommes âgés. La jeunesse togolaise a de la matière à faire valoir et au regard de la démographie, il existe une plus grande proportion de jeunes qui doivent participer à la construction de notre chère nation.

La Rédaction

Le ministre de la sécurité face aux députés à l'assemblée nationale :

Yark Damehame apporte un éclairage sur l'encadrement des manifestations de rue au Togo

Comme le veut la constitution, le ministre de la sécurité et de la protection civile s'est prêté aux questions des élus du peuple la semaine dernière. Quels sont les rôles et missions de la police, de la gendarmerie et de l'armée dans le cadre de l'encadrement d'une manifestation publique en milieu urbain ? Tel était en substance, le sujet qui a été abordé avec le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Yark Damehame.

Le ministre a fait remarquer qu'en matière de maintien de l'ordre, il existe trois catégories de forces qui interviennent. Selon les explications qui ont été fournies par le ministre, la première est constituée des unités de police comprenant les brigades de gendarmerie et

de police qui assurent le service d'ordre.

Ensuite viennent les forces de deuxième catégorie qui sont elles aussi composées de policiers et de gendarmes plus aguerries. Mais le ministre a également précisé que, lorsque ces deux catégories sont débordées, la loi autorise l'autorité civile à faire appel aux forces de troisième catégorie constituées de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine.

Face aux représentants du peuple, le ministre Yark Damehame est revenu sur les circonstances dans lesquelles est intervenue la mort d'un jeune manifestant le 28 février dernier à l'occasion d'une manifestation de rue contre la hausse des prix des produits pétroliers.

D'une manière explici-



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

te, le Colonel Yark, a expliqué que la victime a été atteinte par une " balle perdue " tirée par les forces de troisième catégorie appelées en renfort. Sur ce, des sanctions ont été prises contre le commandant du groupe impliqué dans cet incident et une enquête a été diligentée pour situer les

réelles circonstances de ce drame.

Après les explications du ministre, le groupe parlementaire ANC trouve qu'il faut une publication des noms des soldats impliqués avec un procès en bonne et due forme.

Du côté du groupe parlementaire Union pour la République, on déplore

ces victimes même si on comprend les explications données par le ministre.

Face à ce constat, l'honorable député Christophe Tchao, président du groupe parlementaire UNIR a appelé les formations politiques à mieux former les citoyens et leurs militants sur les procédures à respecter en cas de manifestation.

Il a déploré à cet effet qu'il y ait eu des affrontements, des casses et une victime. Le député Tchao a également reconnu que cet acte n'a pas été posé intentionnellement. " En tant que responsables des formations politiques, nous devons jouer notre rôle de formateur de nos concitoyens sur l'organisation des marches dans notre pays ", a-t-il indiqué.

ALASSANI

Bilan à mi-parcours de la situation sécuritaire au Togo : Le Ministre Yark appelle les citoyens à plus de responsabilité et de vigilance

L'insécurité routière est l'un des maux qui tuent le plus au Togo. Alarmants qu'ils soient, les chiffres du rapport du bilan à mi-parcours de 2017 des accidents survenus sur nos routes ne sont pas encourageants par rapport au bilan de l'année précédente. A ces tristes événements s'ajoutent ceux occasionnés par le carburant de la contrebande, le vol à main armée, et les suicides. C'est face à ces faits inquiétants que le ministère de la sécurité a pris sa responsabilité en dressant un bilan à mi-chemin de l'année devant un parterre de journalistes, le jeudi le 15 dernier dans les locaux du ministère.



Col Yark Damehame

Pour son bilan de la première moitié de l'année 2017, le ministre Yark Damehame a rendu publique les chiffres alarmants des faits sécuritaires dont son ministère est en charge. L'insécurité routière figure en bonne place de ces faits. En effet, du 1er janvier 2017 au 11 Juin de la même année, soit en espace de six mois ont été enregist-

trés 2559 cas d'accidents routiers toutes tendances confondues qui ont fait au total 315 morts. Ainsi ces accidents se répartissent comme suit : Motos 189 tués ; les engins à quatre roues 88 morts ; les camions gros porteurs 36 décès ; et le transport ferroviaires n'ont enregistré que 2 pertes en vie humaines. Il faut noter que pour les six mois seulement le 315 décès contre 412 pour toute l'année 2016.

Le second volet du rapport concernait la criminalité ou le grand banditisme, les services de sécurité en occurrence l'unité spéciale de GIPN a neutralisé 19 braqueurs. Par contre l'opération enton-

noir a permis de saisir sur toute l'étendue du territoire 310970 Litres de carburant " boudè ", 127 voitures, et 45 motos dont 47 personnes déferées.

Le dernier volet qui a retenu l'attention des journalistes, c'est celui dont le ministre en personne a porté à la connaissance de l'assistance.

En effet plus d'une centaine d'agents de sécurité de la gendarmerie comme de la police, indécents ou qui se sont donnés le vilain plaisir de commettre des actes répréhensibles par la loi ; tel le vol, la corruption, les actes de complicités au vol et à la corruption, des actes de menaces, et de chantage de l'année en cours sont mis aux arrêts et seront définitivement radiés des corps de la police et de la gendarmerie avant d'être livrés à la justice.

En tout cas, c'est un signal fort de la part du patron de la sécurité à ces indisciplinés qui par leurs actes ternissent l'image de ces prestigieux corps de métier.

T. Patrick

Assemblée Nationale : Les élus du peuple planchent sur le projet portant création des communes ce jour

Un communiqué émanant de l'Assemblée nationale informe de la tenue ce vendredi 23 juin de la 10ème séance plénière de la première session ordinaire de l'année 2017.

Le président de l'institution, M. Dama Dramani, a convoqué à cet effet, les députés. A cette occasion, les élus du peuple planchent donc ce matin sur le projet de loi portant création des Communes au Togo.

Les travaux en commission ont pris fin depuis le jeudi 15 juin dernier. Ce jour 23 juin 2017, les députés procèdent donc à son examen pour adoption. Selon ce qui a été défini, cent-seize communes (116) ont été proposées par le gouvernement contre 110, contenues dans la feuille de route de la décentralisation.

Les communes ont été créées sur la base de critères tels que la situation géo-



Des députés à l'Assemblée nationale

graphique, les aspects sociologiques et historiques, les potentialités économiques locales et les données démographiques. Rappelons que la semaine dernière, lors d'une conférence de presse, l'ANC avait déjà

donné sa position par rapport à ce projet de loi. L'ANC estime qu'il n'avalisera pas le projet lié à la création de

communes au Togo. Pour l'instant les élus du peuple sont à pied d'œuvre et on attend la décision finale qui nous édifiera plus.

EDJAHO

Dons de vivres et non vivres au CHR-Tsévié : L'AICA vole au secours des enfants hospitalisés

Redonner du sourire aux enfants malades et hospitalisés dans les hôpitaux est l'objectif qui a amené les membres de l'Association Internationale des Canadiens d'Afrique (AICA) à être aux côtés du personnel du Centre Hospitalier Régional de Tsévié (CHR) le dimanche 18 juin dernier.

adjoint et chargé du personnel au CHR-Tsévié, s'est réjoui de cette action portée à l'endroit de ces enfants hospitalisés qui tout le temps ne font que souffrir dans leur chair. C'est le lieu pour lui de lancer un autre appel aux autres bonnes volontés à emboîter le pas à l'AICA car, l'enfant selon lui,



Photo de famille

C'était l'occasion pour eux de faire dons de vivres et non vivres aux enfants qui peinent toujours sur les lits d'hôpital. Conduite par Fangbemi Alexandra représentante de ladite association au Togo, cette action humanitaire intitulée " Un sourire un enfant " se situe dans le cadre de la journée internationale de l'enfant africain célébrée chaque 16 juin.

Pour leur première sortie sur le terrain, les membres de l'AICA ont réellement donné du sourire à ces enfants, ceci à travers des moments qu'ils ont eu à partager avec eux. C'était une ambiance festive qui a régné ce jour là entre eux et les enfants, ainsi que l'ensemble du personnel soignant.

Très affectées par ce geste, les mamans de ces enfants n'ont pas manqué d'adresser leur sincère remerciement aux membres de ladite association pour ce sacrifice qu'ils ont eu à faire à leur égard. Cette action représente pour eux un signe d'espoir, de réconfort et de soulagement. C'est pourquoi, elles ont imploré le Dieu tout Puissant à leur accorder une bonne santé, de la force et surtout du courage afin de toujours continuer dans ce sens.

Pour cette démarche qui a su donner de la joie aux enfants de l'hôpital, M. Gossou Kokou, directeur

est un don de Dieu et mérite d'être assisté.

A cette première sortie, Fangbemi Alexandra a estimé que c'est une immense joie pour elle et pour tous les autres membres de partager ce petit instant de bonheur avec les patients et surtout avec les enfants du CHR-Tsévié, mais aussi avec le personnel soignant qui est très engagé dans la noble cause qu'est l'assistance médicale. Elle a promis d'être toujours à leur côté pour la simple raison qu'ils ont le droit d'être heureux.

Signalons que pour les jours à venir, les membres de l'AICA ont promis multiplier cette action sur le territoire national.

A noter également que dans le cadre de leur action, ils prévoient d'inaugurer la maison du CANADA Togo qui se trouve au niveau de l'aéroport Gnassingbe Eyadema, aussi d'organiser des soirées caritatives pour le bonheur des couches défavorisées. Toujours dans cette même logique, l'association compte faire une représentation universelle dans les autres pays francophones de l'Afrique et mener des plaidoyers pour la création d'un centre d'accueil pour la prise en charge des mères adolescentes et enfin de mettre sur place des programmes d'échanges universitaires.

Elom

La candidature du Togo au Commonwealth : La deuxième mission d'évaluation était à Lomé le 19 juin dernier

L'étude de la candidature du Togo à l'institution du Commonwealth est en bonne voie, c'est dans ce but qu'une seconde mission d'évaluation des critères d'adhésion était dans les locaux du ministère des affaires étrangères où elle a eu des échanges fructueux avec le chef de la diplomatie togolaise Robert Dussey le 19 juin dernier.



Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise

Le Commonwealth est une association inter-gouvernementale des pays anglophones qui aujourd'hui a évolué considérablement acceptant tous les pays épris de paix, de liberté promouvant des valeurs

de démocratie et bonne gouvernance, des droits de l'homme et respectueux des engagements de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres.

Le Togo figurerait en bonne place et verrait

ses panels de rapports étatiques se multiplier et se diversifier avec les 52 Etats du Commonwealth ainsi que ses liens d'amitié et de coopération se verront renforcer autour des grandes lignes que défendent les pays

membres de cette institution.

Par ailleurs le repositionnement du Togo par rapport à la couronne britannique serait pour lui un atout stratégique où la Grande Bretagne n'est plus partie prenante de l'UE.

De ce fait, le Togo jouirait des politiques de progrès économiques et sociales au même titre que les Etats membres afin de réaliser à coup sûr un bond dans la croissance économique. Et sur le plan culturel, toute une panoplie de programmes socioculturels s'ouvrirait aux Togolais concernant les coopérations entrepreneuriales, d'études, de

voyages et de travail. Le Togo ayant une histoire commune avec l'autre moitié britannique, lui confère des liens indissociables avec la Grande Bretagne. Aujourd'hui, le Togo s'ouvre au reste du monde grâce à politique de Faure Gnassingbé qui a fait de la diplomatie économique son cheval de bataille.

Tout porte à croire que la diplomatie togolaise est au beau fixe et la mission du Commonwealth lors de cette visite a reconnu les atouts du pays à sa juste valeur.

Tigankpa



Togotelecom

COMMUNIQUÉ 1

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE PROMOTION BONUS RECHARGEMENT ADSL DU 07 JUIN AU 07 JUILLET 2017. PENDANT CETTE PERIODE, TOUT CLIENT QUI RECHARGE SON FORFAIT INTERNET FIXE AVANT ECHEANCE, GAGNE AUTOMATIQUEMENT 5000 F CFA DE CREDIT DE COMMUNICATION VOIX.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ

LA DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUÉ 2

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON RESEAU INTERNET FIXE EST DISPONIBLE A LOME ET DANS LES LOCALITES ET VILLES SUIVANTES : CINKASSE, DAPAONG, MANGO, PYA, KARA, AWANDJELO, NIAMTOUGOU, BASSAR, SOKODE, BLITTA-GARE, BLITTA-CARREFOUR, KPALIME, ADETA, AGOU, ATAKPAME, BADOU, ANIE, NOTSE, TOHOUN, ELAVAGNON, TSEVIE, TABLIGBO ET ANEHO.

POUR PLUS D'INFOS, APPELEZ LE 119 OU LE 22 22 01 19.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE POUR VOTRE FIDÉLITÉ.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

17 Mai 2017

Journée Mondiale des Télécommunications et de la Société de l'Information

Vivez intensément la Semaine Wifi

avec le Groupe TOGO TELECOM



En vue d'accompagner les utilisateurs du service **Wifi Public** pour une bonne appropriation dans toutes les villes du pays où des bornes wifi ont été implantées, le Groupe TOGO TELECOM a lancé une opération dénommée « **Semaine Wifi** » qui a démarré le **17 Mai 2017**.

À cette occasion, plusieurs actions sont prévues :

du 17 au 23 Mai 2017 :

- **Démonstration et test dans chaque Cyber zone (site wifi public) de l'Intérieur** : un code est offert à tout visiteur qui crée son compte Wifi Public ;
- **Démonstration et test dans les Bars Wifi Public** : découverte du Wifi Public dans les bars partenaires ; un code est offert à tout client du bar qui crée son compte Wifi Public.

du 17 Mai au 17 Juillet 2017 :

- **Concours de création de vidéo amateur en ligne à l'attention des jeunes** : les jeunes sont invités à créer des vidéos traitant des thématiques liées à leurs communautés et à diffuser sur YouTube.
(Adresse d'envoi du mail avec l'URL de votre vidéo créée et publiée sur YouTube : semainewifi@gmail.com)

du 17 au 31 Mai 2017 :

- **Bonus ADSL dans les Espaces Telecom** : offrir à tout client ADSL/WIMAX qui effectue un rechargement de forfait dans un Espace Telecom, un **code wifi gratuit** durant la période de la promotion.

du 17 Mai au 17 Août 2017 :

- **Wifi Gratuit tous les mercredis** : accès gratuit au service Wifi Public sur toutes les places wifi, **tous les mercredis de 18h00 à 20h00 sur tous les sites** au cours de la période promotionnelle.



LISTE DES CYBER ZONES (Sites couverts par le service Wifi Public)



#	Secteur	Type	Lieu
1	Dapaong	Place publique	Esplanade de la Préfecture
2	Kara	Place publique	Place de la Victoire
3	Kara	Place publique	Esplanade de la Préfecture
6	Sokodé	Place publique	Esplanade de la Préfecture
7	Atakpamé	Place publique	Place Midudu
8	Kpalimé	Place publique	Place Gbadjadj
9	Aného	Place publique	Place à côté de l'hôtel Oasis
10	Aného	Place publique	Esplanade de la Mairie
11	Tsévié	Place publique	Esplanade de la Mairie
12	Lomé-Port	Place publique	Rond Point du Port Autonome
13	Lomé-Déckon	Place publique	Carrefour Déckon
14	Lomé-Assivito	Place publique	Carrefour Assivito
15	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Palais des Congrès
16	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Place de l'Indépendance
17	Lomé-Place de l'Indépendance	Place publique	Autour 2 Février, CASEF et Stade Omnisport
18	Lomé-Aéroport	Place publique	Aérogare de Lomé

#	Secteur	Type	Lieu
1	Lomé-Kégué	Bar	Bar Festina à Kégué
2	Lomé-Nukafu	Bar	Bar Le Refuge à Nukafu
3	Lomé-Forever	Bar	Bar 3K à Forever
4	Lomé-Agbalépedo	Bar	Bar Fekandine-Agbalépedo
5	Lomé-Casablanca	Bar	Bar La Ryveronne-Casablanca
6	Lomé-Hédzranawoé	Bar/Espace aéré	Tata Park
7	Lomé-Nyèkonakpoé	Bar	Bar G20
8	Lomé-Hédzranawoé	Bar	Cantine de l'Aéroport
9	Lomé-Kpéhénou	Bar	Bar Maestro
10	Lomé-Adidogomé	Bar	Golden Rumba
11	Lomé-Agoé	Bar	Jeton Pas 2
12	Lomé-Aflao Sagabdo	Bar	Intimité Fast Food
13	Kara	Bar	Carrefour des bars
14	Kara-Tomdè	Bar	Station service Shell

Le public est cordialement invité à **tester gratuitement le Wifi Public** dans tous les CYBER ZONES.

Pour plus d'informations, rejoignez-nous en ligne

www.togotelecom.tg | [@Togo Telecom](https://www.facebook.com/TogoTelecom) | [@TOGOTELECOM1](https://twitter.com/TOGOTELECOM1) | [TOGO TELECOM](https://www.youtube.com/channel/UC...)

ou contactez le Service Client au 119/ 22 22 01 19